

Qui sème le vent récolte ...

A Fauvillers, l'enquête publique vient de se terminer à propos du projet d'implantation de six éoliennes, le long de la N4, de Strainchamps à Warnach-Bodange. Et les réactions à cet égard ont été vives, commente *La Meuse* : une pétition opposée au projet a recueilli plus de 500 signatures alors que la commune compte grosso modo 2000 habitants.

Parmi les critiques : la gêne provoquée par les spots clignotants durant la nuit, le coût d'installation ou encore l'impact sur la faune aérienne.

Pour certains riverains, le projet ne serait qu'un copier-coller du dossier étudié pour Assesse, quand il n'est pas « *mensonger ou du moins lacunaire : la maison 31Kde Strainchamps est située à 900 mètres de la première éolienne pour Air Energy alors que les riverains détracteurs la situent à 655 mètres.* »

Lors du dernier conseil, la bourgmestre Bernadette Moinet s'était limitée à déclarer qu'aucune décision ne serait prise avant la fin de l'enquête publique. Alors que celle-ci est achevée, il reste donc au prochain conseil communal de se prononcer sur le sort éolien de la commune de Fauvillers. Sa date n'est pas encore fixée.